

stats infos

division de l'évaluation et de la prospective

Alors que 61% d'entre eux sont issus des classes sociales moyennes ou défavorisées, les élèves scolarisés en 3^{ème} et appartenant à une section sportive scolaire d'un collège public de l'académie réussissent mieux que le reste des élèves de 3^{ème}.

Leur taux de réussite au DNB est supérieur de 10 points, ils redoublent moins, ils présentent moins de retard à l'entrée en 6^{ème} et ont un parcours plus fluide.

Ils s'orientent davantage en 2^{nde} générale et technologique (+16,5 pts).

Au sein des sections sportives scolaires, les filles réussissent mieux que les garçons quelles que soient leurs origines sociales, sachant que la population féminine représente seulement un tiers de ces élèves sportifs.

Scolarité d'un collégien inscrit en section sportive scolaire dans l'académie d'Orléans-Tours

L'académie d'Orléans-Tours compte, à la rentrée 2014, 110 sections sportives scolaires ouvertes dans les établissements scolaires publics et 9 dans les établissements du secteur privé en faveur de 2.500 élèves. 67% des sections sportives scolaires se situent dans des collèges et 27% dans des lycées avec seulement 6% des cas en lycées professionnels.

Sur le plan académique, 1 établissement sur 5 possède une section sportive scolaire. Des écarts se creusent sur les 6 départements : 2 départements sortent anormalement de la moyenne académique de 20% : l'Indre avec 32% et le Loir-et-Cher avec seulement 10%.

Concernant les 2 plus grands départements de l'académie que sont le Loiret et l'Indre-et-Loire, on note un pourcentage équivalent d'établissements accueillants au moins une section sportive scolaire (21%), mais on constate que l'Indre-et-Loire concentre le double de sections scolaire sportives (35 contre 18 dans le Loiret) : les établissements de l'Indre-et-Loire proposent au moins 2 sections sportives contre 1 seule dans le Loiret. Moins de 10% des sections sportives scolaires

sont situées dans des établissements classés en REP ou REP+.

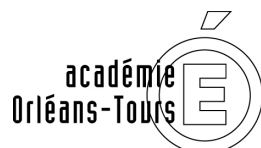
Cette étude propose d'analyser les plus-values potentielles liées à la scolarisation des élèves dans une section sportive en collège, en comparaison avec les résultats obtenus par l'ensemble les élèves de l'académie du même niveau scolaire et pour la même période d'examen.

L'étude porte sur 426 élèves de 3^{ème} en 2014 inscrits en section sportive scolaire dans les collèges de l'académie.

Tableau 1 : inscription des élèves de 3^{ème} par départements à la rentrée 2014

Départements	Effectifs	Part
Cher	25	5,9%
Eure-et-Loir	73	17,1%
Indre	91	21,4%
Indre-et-Loire	133	31,2%
Loir-et-Cher	28	6,6%
Loiret	76	17,8%
Total général	426	100,0%

Source : BEA 2014-2015.



Implantation sur l'académie

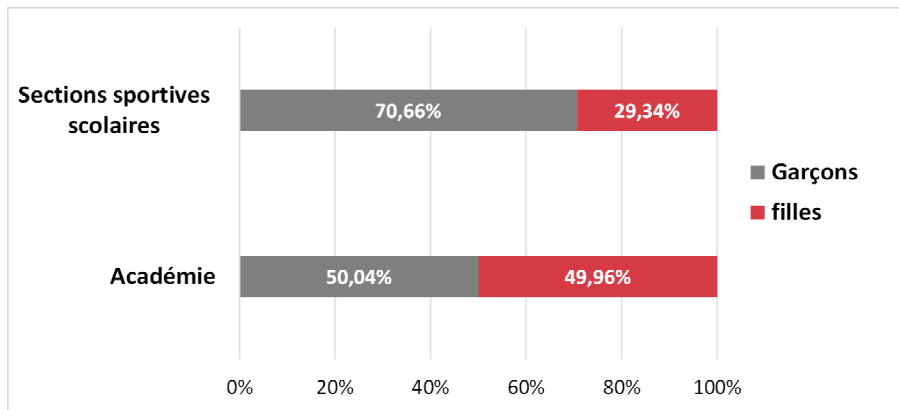
Les 426 élèves de l'académie d'Orléans-Tours inscrits en section sportive scolaire en 3^{ème} à la rentrée 2014 sont répartis géographiquement de la façon suivante : l'Indre-et-Loire est le département qui concentre le plus grand nombre d'élèves inscrits en section sportive en 3^{ème} (133 soit 31,2%) à la différence du Cher et du Loir-et-Cher qui ne concentrent que 6% environ des effectifs, soit 25 et 28 élèves de 3^{ème} à la rentrée 2014 [tableau 1].

35 élèves de 3^{ème} (8,2% des effectifs) font partie d'établissements relevant de l'éducation prioritaire, soit 4 établissements sont concernés sur les 28 collèges de l'académie en éducation prioritaire : le collège Rosa Parks de Châteauroux (36), Jean Rostand de Orléans (45), Édouard Vaillant de Vierzon (18) et l'Arche du Lude de Joué-les-Tours (37).

Identification des disciplines sportives concernées par l'étude

L'offre sportive correspond à la réalité du monde sportif fédéral. Le classement du nombre de sections sportives scolaires par sport montre que le football reste largement en tête avec 30 sections au niveau académique. Suivent 5 sports assez fortement représentés : le rugby, la natation, le basket-ball, le hand-ball et le judo. D'autres activités sportives (17) viennent compléter l'offre sportive académique de façon plus intimiste. La différence s'explique par la volonté de maillage territorial en lien avec les clubs de la région pour le football alors que pour certaines sections isolées, cela correspond davantage à une mise en lien entre le club local et l'établissement [tableau 6 page 4].

Graphique 1 : répartition filles/garçons - élèves de 3^{ème}, rentrée 2014, académie d'Orléans-Tours



Source : BEA. Académie : part filles/garçons en 3^{ème}, rentrée 2014, secteur public.

Caractéristiques générales

Déséquilibre filles/garçons

Le déséquilibre filles/garçons est en rapport avec le milieu fédéral : les filles ne représentent que 30% des effectifs des sections sportives scolaires

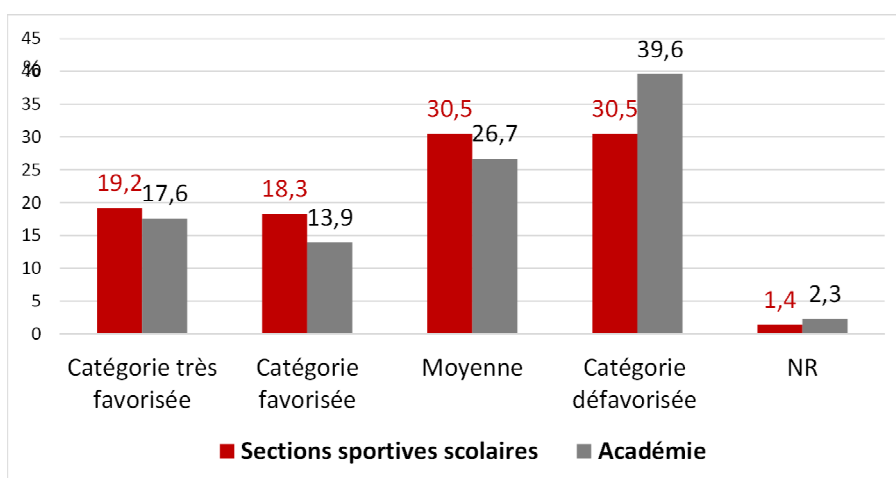
[graphique 1].

Plus faible représentation des catégories défavorisées

30,5% des élèves en section sportive sont issus des catégories socialement défavorisées, soit 9 points de moins qu'au niveau académique (39,6% pour les élèves de 3^{ème} des collèges du public de l'académie en 2014).

Les catégories « moyennes » et « favorisées » sont plus élevées de 4 points en section sportive par rapport à la référence académique. La catégorie « très favorisée » est supérieure d'un point par rapport à la référence académique [graphique 2].

Graphique 2 : origine sociale des élèves de 3^{ème}



Source : BEA. Académie : PCS des élèves de 3^{ème}, rentrée 2014, secteur public.

Dans la catégorie défavorisée, les filles sont sous-représentées dans les sections sportives scolaires par rapport à la moyenne académique dans les classes de 3^{ème} : 30,4% contre 40,1% dans l'académie.

Parcours scolaire et résultats

L'étude du parcours scolaire des élèves en section sportive depuis l'entrée en 6^{ème} montre des parcours plus linéaires, ce qui se traduit par une part plus faible du retard à l'entrée en 6^{ème} et des redoublements moins nombreux jusqu'à l'entrée en seconde.

Moins de retard à l'entrée en 6^{ème}

6,9% des élèves en section sportive ont un an de retard à l'entrée en 6^{ème} tout sexe confondu (soit 28 élèves), ils sont 12,2% pour l'ensemble des élèves de l'académie à la rentrée 2011, soit 5,3 points de plus que pour les sections sportives [graphique 3].

Moins de redoublements

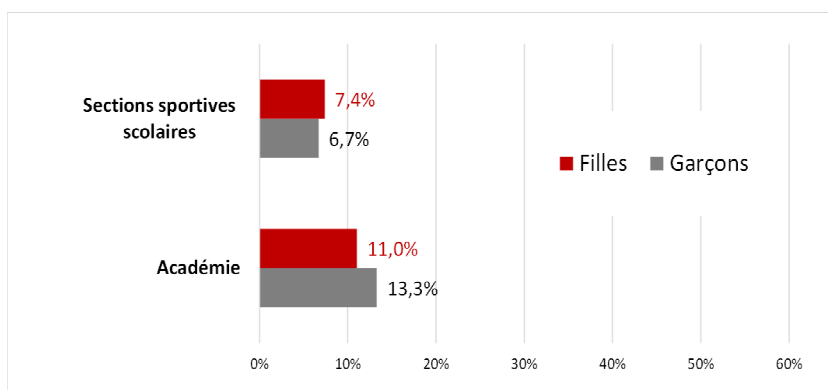
L'observation des taux de passage par niveau de la 6^{ème} à l'entrée au lycée montre que les parcours des élèves en section sportive sont plus fluides que pour l'ensemble des élèves de l'académie (niveaux et année de transition comparables). On observe aussi que les tendances au redoublement sont équivalentes dans les deux cas, avec des pics en 6^{ème} et 3^{ème} comparables [graphique 4].

Meilleurs résultats au DNB

96,2% des élèves des sections sportives valident leur DNB en 2015, ils sont 86,1% pour l'académie (filière générale). Tout sexe confondu, l'écart avec les résultats de l'académie est de 8,5 points.

L'écart filles/garçons est plus resserré en section sportive : écart de 3 points contre 5,5 dans l'académie [graphique 5].

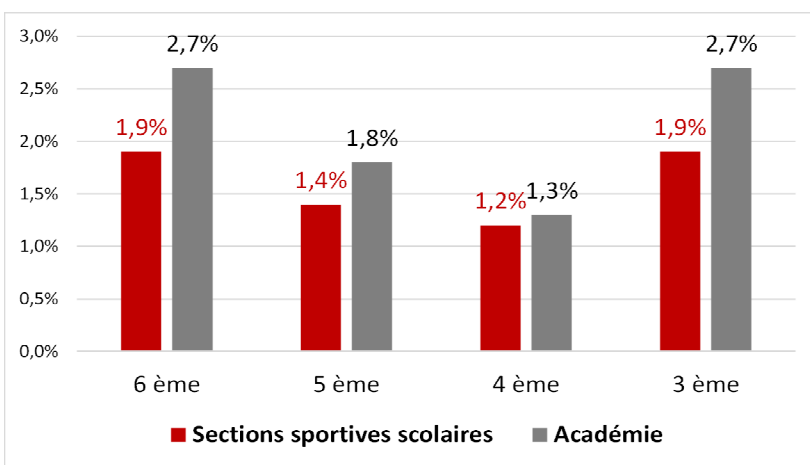
Graphique 3 : retard à l'entrée en 6^{ème}



Source : BEA. Académie : BCP 2011 - secteur public académie d'Orléans-Tours

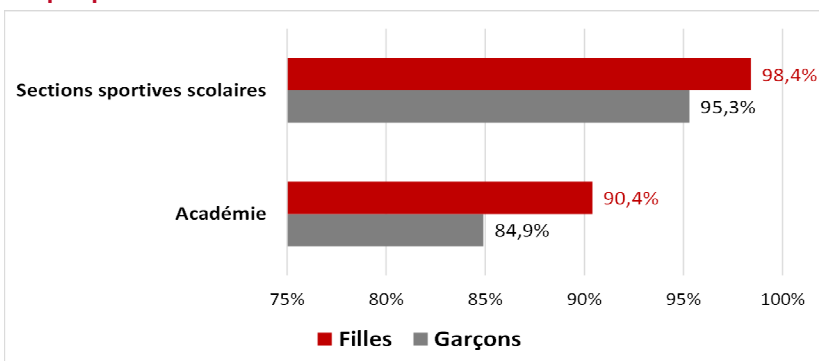
Une

Graphique 4 : redoublement parcours 6^{ème} - 3^{ème}



Source : BEA. Académie : Taux de passage constatés en 2015-2011 par niveau dans l'académie, secteur public.

Graphique 5 : résultats au DNB des élèves



Source : OCEAN.

Tableau 2 : moyennes aux épreuves écrites du DNB, selon le sexe

	Garçons	Filles
Sections sportives scolaires	11,8/20	12,9/20
Académie	11,4/20	12,2/20

Source : OCEAN.

Meilleure moyenne aux épreuves écrites du brevet

Les élèves des sections sportives scolaires ont en moyenne 12,1/20 aux épreuves écrites du brevet. La moyenne académique est de 11,8/20 en 2015 à la session générale. Si les filles réussissent globalement mieux que les garçons au DNB, l'écart est un peu plus marqué en section sportive que dans l'académie, avec 1,1 point d'écart entre filles et garçons, contre 0,8 point dans l'académie [tableau 2].

En section sportive scolaire, la moyenne des notes aux épreuves écrites du DNB est supérieure pour les élèves n'ayant pas de retard à l'entrée en 6^{ème} : 12,4/20 contre 10,1/20 pour les élèves ayant une année de retard à l'entrée en 6^{ème}.

L'écart filles/garçons est davantage marqué pour la catégorie sociale la plus favorisée, avec 1,5 point de plus en faveur des filles. Enfin, plus la catégorie sociale est favorisée, plus les résultats sont élevés [tableau 3].

Plus forte orientation vers la 2^{nde} générale et technologique

Parmi l'ensemble des élèves en section sportive à la rentrée 2015, 76,5% des élèves se sont orientés vers la 2^{nde} générale et technologique, ce qui représente 16,6 points de plus que chez les élèves de 3^{ème} de l'académie (soit 59,9% pour l'académie). 8,7% des élèves se sont orientés en 2^{nde} professionnelle contre 18,5 pour l'académie, et enfin 1,6% des élèves en section sportive redoublent leur 3^{ème}, contre 2,7% dans l'académie

[tableau 5].

Tableau 2 : moyennes au épreuves écrites du DNB, selon le sexe

	Garçons	Filles
Sections sportives scolaires	11,8/20	12,9/20
Académie	11,4/20	12,2/20

Source : OCEAN.

Tableau 3 : Répartition par sexe et catégorie sociale des notes moyennes aux épreuves écrites du DNB des élèves en section sportive scolaire

Catégorie très favorisée		Catégorie favorisée		Catégorie moyenne		Catégorie défavorisée	
G	F	G	F	G	F	G	F
12,9	14,4	12,4	12,9	11,9	13,0	10,8	11,9
(55)	(27)	(50)	(27)	(97)	(33)	(92)	(38)

Source : OCEAN.

Tableau 4 : Orientation après la 3^{ème} des élèves en section sportive scolaire

Orientation post 3 ^{ème}	Total (nb)	Part	Dont Garçons	Dont Filles
2 ^{nde} GT	326	76,5%	68,1% (222)	31,9% (104)
2 ^{nde} Pro	37	8,7%	89,2% (33)	10,8% (4)
Redoublement	7	1,6%	100% (7)	0,0%
Non recensé (hors académie, apprentissage, etc.)	56	13,1%	69,% (39)	30,4% (17)
Total général	426	100,0%		

Source : BEA, taux de passage des élèves en section sportive scolaire, rentrée 2015.

Tableau 5 : Orientation après la 3^{ème} des élèves en section sportive et comparaison académique

	2 ^{nde} G-T	2 ^{nde} PRO	Redoublants
Sections sportives scolaires	76,5%	8,7%	1,6%
Académie	59,9%	18,5%	2,7%

Source : taux de passage constatés 2015 - Académie d'Orléans-Tours secteur public

